

## Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
4020031	13004446	20034336 20035782 20036696 20039892 20040459 20046954 20053108 20059136 20060383 20067135 20070448 20074795	Shorts de travail d'été

Matière réfléchissante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200775	HV-orange	50% coton - 50% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200135	Gris clair, gris	65% polyester – 35% coton

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	5530	argenté	film imprimé 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées  
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,  
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (**classe de vêtement 1**), et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° **ZH605 165829**, valable jusqu'au 27.02.2025, délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :  
TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich  
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

**Lieu et date :**

**ALBIRO SA**

Sumiswald, le 04.09.23



Lukas Loosli  
Direction

Karin Spahr  
Technicien du vêtement